



### BÂTIMENTS COMMUNAUX

## Le Pôle Associatif et Culturel

Projet structurant du mandat pour les habitants et les associations de la ville, le futur Pôle Associatif et Culturel réunira courant 2019 la médiathèque George-Sand et des associations culturelles et artistiques en un seul et même lieu. Fruit d'études urbaines et de programmation, les travaux de réhabilitation, rénovation et extension de la médiathèque actuelle débuteront courant juin pour une durée estimative de 18 mois.

### Il était une fois le PAC...

En 2014, le bureau d'étude «Atelier Préau» a été mandaté par la Municipalité pour établir un diagnostic urbain sur l'évolution de la commune dans les 10 prochaines années. Une étude réalisée en vue d'adapter, de faire évoluer ou de compléter l'offre d'équipements publics de la ville.

Après étude des polarités commerciales existantes, des zones d'habitat, des équipements municipaux, des transports en commun, de l'offre associative, etc., le diagnostic établi a révélé un manque d'accueils adaptés pour la pratique des disciplines culturelles et artistiques de nombreuses associations.

L'actuelle Maison des arts (rue du Château) ne s'avérant pas appropriée pour accueillir les associations et les activités qui y sont pratiquées, l'Atelier Préau a proposé une réflexion sur la création d'un nouvel équipement, tout en tenant compte des contraintes de centralité, de lisibilité et d'accessibilité, mais aussi des besoins des associations et du fonctionnement complexe d'une telle structure.

À l'issue de cette «assistance à maîtrise d'ouvrage», le projet de réhabilitation, de rénovation et d'extension de la médiathèque actuelle pour la création d'un pôle associatif et culturel a été retenu et des architectes ont été sollicités.

L'Atelier Vignault et Faure a été choisi en juillet 2016 pour mettre en œuvre ce nouvel équipement d'envergure.

**Avec une livraison programmée au deuxième semestre 2019, le PAC accueillera notamment les associations actuellement logées à la Maison des arts et à la Poste.**

### Chiffres clés

## 2 373 050 €

est le coût global d'investissement prévisionnel pour la création du Pôle Associatif et Culturel (PAC).

> Coût global prévisionnel dans l'attente d'un chiffrage plus précis par la maîtrise d'oeuvre

**3** est le nombre de pôles que réunira le futur PAC :

- ▶ 1 pôle médiathèque (service municipal)
- ▶ 1 pôle musique
- ▶ 1 pôle associatif

## 924 m<sup>2</sup>

est la surface construite en extension de la médiathèque actuelle.

## 1475 m<sup>2</sup>

est la surface du futur Pôle Associatif et Culturel (PAC).

## 300 000 €

est le montant de la subvention prévisionnelle versée par la DRAC pour la création du nouveau bâtiment médiathèque.

## Trois espaces distincts en un même bâtiment

Avec le souhait de créer une unicité, le Pôle Associatif et Culturel accueillera dans son nouveau bâtiment les pôles médiathèque au rez-de-chaussée et musique à l'étage. Un pôle associatif sera quant à lui installé dans le bâtiment actuel. Un hall d'entrée commun desservira ces 3 espaces.

### Un nouveau bâtiment pour la Médiathèque et le pôle musique

*Pour une meilleure visibilité et en faciliter l'accès, la médiathèque George-Sand occupera l'intégralité du rez-de-chaussée de la future extension.* À l'avenir, totalement de plain-pied, son ré-aménagement a été pensé en adéquation avec le programme culturel validé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Ces nouveaux volumes permettront de regrouper les collections et de créer de véritables espaces de convivialité. Un petit jardin sera d'ailleurs également mis à la disposition des lecteurs de la médiathèque. Enfin, déconnectée de la salle Aurore, la médiathèque disposera de son propre espace afin de proposer régulièrement des expositions en lien avec ses collections.

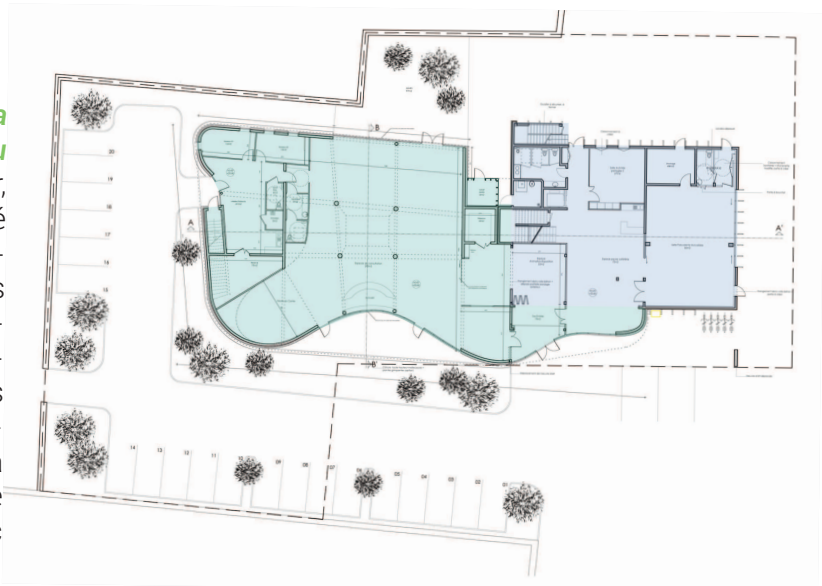
*L'étage de l'extension prévoit une surface dédiée à la pratique de la musique, intégralement traitée de manière acoustique.* Cet espace comptera plusieurs salles de cours individuels et collectifs et un studio de répétition plus particulièrement insonorisé. Un escalier extérieur permettra d'accéder à l'espace musique.

Une autre surface mutualisable permettra également, à l'avenir, de créer à l'étage de nouveaux espaces d'accueil.

### L'actuel bâtiment de la médiathèque réhabilité pour les associations culturelles

Le rez-de-chaussée s'ouvrira sur un vaste hall d'entrée et sa cafétéria. Celui-ci, en accès direct à la future médiathèque, desservira également une salle mutualisable pour les activités des associations et la salle Aurore. Celle-ci sera conservée à l'identique pour des événements et expositions diverses.

L'étage, quant à lui, sera totalement re-configuré et re-cloisonné en diverses salles d'activités et de réunion. Dans la perspective d'une modification du mode de fonctionnement, fondée sur le principe de mutualisation des salles, de nombreux espaces de rangement seront créés pour les associations utilisatrices. En effet, si pour l'heure les associations disposent de créneaux à l'année, les salles du pôle associatif seront, quant à elles, à partager sur réservation par le biais d'un serveur informatique et accessibles avec un badge.



## INFOS TRAVAUX

**La première phase d'environ 12 mois de travaux concernera l'extension de l'actuelle médiathèque. Elle débutera courant juin.**

Durant la période des travaux, l'accès à la médiathèque George-Sand se fera sur le côté du bâtiment, par la salle Aurore. L'espace de stationnement situé devant le bâtiment sera temporairement inaccessible.

**À l'issue des travaux de construction de l'extension, l'actuelle médiathèque déménagera dans ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée de celle-ci. Le bâtiment d'origine fera alors l'objet d'environ 6 mois de travaux de réhabilitation, avec un re-cloisonnement et un ré-aménagement des espaces.**

À l'extérieur du bâtiment, **de nouvelles places de stationnement** seront réalisées.

En raison des gênes pouvant être occasionnées, **aucune manifestation municipale ne pourra être accueillie à la médiathèque pendant la durée des travaux.**